



#OBS_SA #NAO #2026

Malgré le contexte extrêmement compliqué, un pouvoir d'achat presque préservé !



Avril 2026 – OBS SA

Les négociations s'annonçaient périlleuses

Depuis un certain moment, la direction n'a de cesse de nous dire que le contexte économique est morose et que l'entreprise vit des moments difficiles avec un EBITDAaL largement en dessous des attendus. La CFE-CGC Orange, avait prévu de solides arguments à faire valoir lors de cette négociation. Même si nombre de nos revendications ne sont pas acceptées par l'employeur, l'accord proposé permet aux salariés de pouvoir dans l'ensemble, ne pas être trop pénalisés par l'inflation.

Lors de la 1ère réunion de négociation, une enveloppe d'augmentation individuelle était proposée à hauteur de 1,05%. Ce montant n'était pas acceptable pour l'ensemble des organisations syndicales !

Selon une étude du groupe Alpha, détenteur du cabinet d'expertise sécafi, avec qui le CSE travaille régulièrement, **la moyenne des NAO du secteur est de 1,73 %.**

Comme le montre le tableau ci-après, avec notre signature l'accord porte **l'enveloppe de NAO à 1,92 % de la masse salariale.**

La non-signature engendrait, une vraie diminution de marge de manœuvre, pour les managers souhaitant récompenser les salariés dans la reconnaissance de leur travail, à hauteur d'environ 550 000 €. Nous ne pouvions pas permettre cette amputation du budget.

	Augmentation individuelle	Égalité Professionnel	Promotions Hors-cycles	Primes exceptionnelles
Proposition initiale	1.05 %	0.1 %	0.15 %	200 k€
Avec signature	1,4 %	0,15%	0,2%	0,17 %
	4.13 m€	442 k€	591 k€	500 k€
Sans signature	1,3 %	0,1 %	0,2%	0,14 %
	3,84 m€	295 k€	591 k€	400 k€

Nos regrets sur cette négociation

Nous regrettons que la direction ne nous ait pas suivi sur certaines mesures comme :

- Une compensation spécifique sur les bas salaires de 3 % pour les salaires < 31k€ brut ;
- La création d'une absence spéciale autorisée pour les règles douloureuses et l'endométrioses ;
- La création de 3 jours d'absences spéciales autorisées pour motif religieux à l'instar de ce qui est proposé en maison mère.

De plus l'inflation glissante des dernières années n'est pas compensée mais c'est en toute responsabilité que la CFE-CGC a effectué ce choix !

Élections professionnelles 2026 :

Les candidatures sont ouvertes !

Envie de vous engager, de défendre vos collègues et de faire bouger les choses ?
C'est le moment de vous lancer : rejoignez-nous !

👉 Intéressé(e) ? Contactez-nous :

• **OBS SA** : Olivier Guyonnet, Julien Civray, Karine Parlier

Ne restez pas spectateur : faites entendre votre voix !





**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Olivier Guyonnet – 06 43 85 98 60
Julien Civray – 07 86 41 99 58
Karine Parlier – 06 07 57 39 79
Ali Ghellab – 06 78 43 66 53
Pierre Corsetti – 06 37 39 65 14
Lucien-Henri Horvath – 06 77 82 22 17

Retrouvez tous nos engagements :
www.cfecgc-orange.org



